



Carte T N° : 6901 2016 000 004 205

## HONORAIRES d'agence CHOMEL IMMOBILIER ( juin 2019)

Nos honoraires TTC sont calculés en pourcentages dégressifs en fonction du prix net vendeur du BIEN, et arrondis à un prix forfaitaire.

Dans le cadre de la signature **d'un mandat de vente**, ils sont à la charge du (des)vendeur(s) ou de(s) acquéreur(s), en fonction du choix des clients vendeurs.

Entre 3 % et 5 % du prix net vendeur **dans le cas d'un mandat EXCLUSIF**:

- -----> 200 000 €    5 %    TTC ( soit 10 000€ forfaitaire)
- -----> 300 000 €    4 %    TTC ( soit 12 000€ forfaitaire )
- -----> 400 000 €    3.5 %    TTC ( soit 14 000€ forfaitaire)
- -----> 900 000 €,    3 %    TTC ( soit 30 000 € forfaitaire pour un bien à 1 000 000€)

Entre 4 % et 6 % du prix net vendeur **dans le cas d'un mandat SIMPLE**:

- -----> 200 000 €,    6 %    TTC ( soit 12 000€ forfaitaire)
- -----> 300 000 €,    5 %    TTC ( soit 15 000 € forfaitaire)
- -----> 400 000 €    4.5 %    TTC ( soit 18 000€ forfaitaire)
- -----> 900 000 €,    4 %    TTC ( soit 40 000 € forfaitaire pour un bien 1 000 000€)

Dans le cadre de la signature **d'un mandat de recherche exclusif**, ils sont à la charge de(s) l'acquéreur(s) :

Nos honoraires sont dégressifs en fonction du budget de la recherche ; ils se situent entre 2.5 % et 4 % TTC du prix d'achat net vendeur, toujours arrondis à un prix forfaitaire.

- -----> 500 000 €,    3,5 %    TTC (soit 11 500€ pour un bien à 300 000€)
- -----> 1 000 000 €,    2.5 %    TTC (soit 25 000€ pour un bien à 1 000 000€)



Carte T N° : 6901 2016 000 004 205

## HONORAIRES d'agence CHOMEL IMMOBILIER ( juin 2019) suite

Ils sont évalués , en accord avec le client ;en fonction de la fourchette de votre budget qui peut varier en particulier en fonction d'un budget de travaux envisagé.

**Tarification de la recherche sur mesure :** De 2.5 % à 4 % TTC du prix de votre acquisition.

- Dans le cadre d'une transaction réalisée entre particuliers, nos honoraires seront ajoutés au prix net vendeur du BIEN, soit 2.5 % à 4 % TTC
- Dans le cadre d'une transaction réalisée avec le concours d'une agence immobilière, ils sont :
  - soit partagés en partie ou totalement avec l'agent immobilier qui détient le mandat de vente du vendeur ; si celui-ci l'accepte.
  - Soit ajoutés au prix annoncé par l'agent immobilier ; de 2.5 % à 4 % TTC.

SASU CHOMEL IMMOBILIER au capital de 5000€ Numéro de TVA intracommunautaire: FR 73 818020679

Siège social : 5, avenue de Birmingham 69 004 LYON / RCS LYON 818 020 679-CPI : 6901 2016 000 004 205